

2025-04-17-03

**Résolution à l'attention du Caucus de la CAQ
concernant les enfants aux besoins particuliers
dans les camps de jour en Estrie**

Adoption lors du conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie, le 17 avril 2025.

CONSIDÉRANT QUE les enjeux des enfants aux besoins particuliers dans les camps de jours sont une priorité pour la région de l'Estrie ;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de *la Charte* obligent les municipalités qui ouvrent un camp de jour à tout mettre en œuvre pour bien accueillir les enfants de son territoire, quel que soit leur état de santé ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont tenues d'offrir des accommodements raisonnables en offrant des services adaptés dans les camps de jour aux enfants à besoins particuliers ;

CONSIDÉRANT QU'IL est essentiel d'assurer une certaine prévisibilité sur les besoins nécessaires pour permettre aux municipalités d'offrir un service adéquat et conforme aux droits des enfants à besoins particuliers ;

CONSIDÉRANT QUE la pénurie de main-d'œuvre fragilise l'embauche de ressources spécialisées pour soutenir l'équipe d'animation et l'accompagnement des enfants ;

CONSIDÉRANT QUE le partage d'information sur le statut des enfants entre le milieu scolaire, les parents et les gestionnaires de camps de jour est essentiel à la planification et à l'encadrement adéquat des besoins des enfants ;

CONSIDÉRANT QU'EN novembre 2024 la Table des MRC de l'Estrie a demandé au ministère de l'Éducation une meilleure collaboration entre les écoles et les camps de jour afin d'offrir un environnement plus sécuritaire et adapté aux enfants ayant des besoins particuliers, en plus d'assurer une transition harmonieuse vers le camp de jour pour ces jeunes ;

CONSIDÉRANT QU'EN novembre 2024, la Table des MRC de l'Estrie a interpellé tous les ministères ou organismes impliqués dans les services offerts aux enfants à besoins particuliers pour renforcer la collaboration avec les instances municipales et les gestionnaires de camps de jour;

CONSIDÉRANT QU'EN novembre 2024, la Table des MRC de l'Estrie a demandé au gouvernement d'obtenir davantage de soutien financier pour les municipalités qui offrent un camp de jour et d'obtenir plus d'accompagnement par des professionnels spécialisés pendant l'été afin d'éviter le glissement des plans d'interventions et la déserte de service.

CONSIDÉRANT QUE les MRC de l'Estrie doivent se préparer pour l'ouverture des camps de jour pour la période estivale 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'aucune collaboration au niveau local entre le milieu de l'éducation, le milieu de la santé et le milieu municipal n'est en place ;

CONSIDÉRANT QU'aucune ressource financière additionnelle n'a été annoncée ;

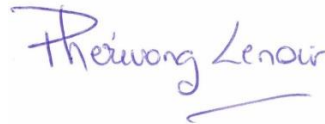
PAR CONSÉQUENT, sur la proposition de Sylvie Bureau, secondé par Paul Sarrazin et adopté à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU de demander au Caucus de la CAQ une meilleure collaboration avec la Table des MRC de l'Estrie, notamment en partageant les avancées du dossier ainsi que des informations permettant d'offrir un environnement plus sécuritaire et adapté aux enfants ayant des besoins particuliers ;

IL EST RÉSOLU de demander au ministre régional de porter le dossier au Conseil des ministres pour que des directives soient transmises aux ministères pour que ces derniers établissent une relation active et concrète avec les municipalités gestionnaires de camps de jour en Estrie ;



Philippe-David Blanchette
Directeur général
Table des MRC de l'Estrie



Monique Phérvong Lenoir
Présidente du Conseil d'administration
Table des MRC de l'Estrie